

Voici le dernier point sur lequel je veux insister. Les connaissances des sénateurs peuvent être fort précieuses. Sans vouloir manquer de respect aux députés, en ce qui concerne les questions de finance et de fiscalité, ils pourraient en apprendre beaucoup de certains sénateurs. De notre côté, nous pouvons aussi aider les sénateurs. Les audiences d'un comité mixte auraient favorisé une aide réciproque en ces domaines essentiels.

J'ignore si le gouvernement a été pris de panique à cause des remarques faites en juin dernier par des députés à ma gauche à propos du choix des candidats pour le comité mixte. On semblait croire que certains sénateurs auraient des conflits d'intérêts, étant administrateurs de sociétés. Je signale que des députés le sont également. Tout député est aussi un contribuable et le régime fiscal de notre pays le touche de près. Pourquoi donc répand-on des calomnies et des faussetés sur ceux qui servent leur pays à l'autre endroit? Peut-être parce que certains ont réussi en affaires? Depuis quand est-ce un crime de réussir en affaires?

• (9.00 p.m.)

J'imagine que chaque député devrait porter le sac et la cendre et avoir fait faillite à plusieurs reprises pour devenir parlementaire, si l'on pousse à l'extrême le raisonnement du Nouveau parti démocratique, dont les députés attaquent les membres de l'autre endroit qui feraient partie de ce comité mixte.

Je veux mentionner l'attitude du ministre. Il devient hypersensible à la critique dirigée contre le Livre blanc. C'est sans doute parce qu'il souffre de psychose traumatique. Après la publication du document, il se vantait des éloges qu'il prétendait recevoir de milliers d'approubateurs. Maintenant, le compte doit être bien le contraire car, je vous le dis, en ma qualité de député, j'attends encore une lettre d'approbation. Dans ma circonscription ou dans ma ville, personne ne m'a encore dit approuver la teneur du Livre blanc. Les lettres qui me parviennent auraient pu être écrites sur une feuille d'amiante de la meilleure qualité.

Bon nombre de ceux qui m'ont écrit ont mis sur pied des entreprises prospères. Ce sont ceux qui font fonctionner nos villes, nos villages et le pays. Ils versent des salaires. Ils donnent de l'emploi aux diplômés des universités. Ce sont eux qui dirigent le pays. Pourtant, ce Livre blanc aura pour eux l'effet d'un assommoir. Je crois qu'un bon nombre

devront vendre leur commerce ou s'en départir. Si nous nous inquiétons de la vente de quelque 603 entreprises à des sociétés étrangères, nous n'avons qu'à appliquer les dispositions du Livre blanc sous sa présente forme et nous verrons combien d'autres seront vendues. Elles seront mises aux enchères, car la faiblesse du Livre blanc, c'est qu'il ne renferme pas le moindre stimulant.

Ma première impression de ce document n'a pas du tout changé. Il n'y a pas d'encouragement. Je l'ai dit le soir de sa publication: il ne renferme aucun indice d'encouragement. Au contraire, il incite les gens à épargner et à faire des placements maintenant pour se faire attraper plus tard: impôt sur les gains de capitaux, impôt sur les petites entreprises et droits successoraux exorbitants.

Est-ce là une société égalitaire? Est-ce là la philosophie de ce Livre blanc? J'ignore quel genre de rêve on croit faire, mais on semble vouloir réduire tout le monde au plus petit commun dénominateur qu'on puisse trouver. Je me souviens d'un slogan qui avait cours lors des élections de 1949 en Grande-Bretagne. Le parti travailliste disait: «A chacun sa juste part.» La réponse était: «oui, à chacun sa juste part... de médiocrité» et comme chacun en eu au cours des années! De justes parts de médiocrité—voilà ce qui nous attend. Le précepte que suppose ce Livre blanc, c'est dépensez vite votre argent, jetez-le par les fenêtres!

Examinons ce qu'on est en train de faire. D'abord, on tente de faire un tour de passe-passe. On essaie de faire croire que 750,000 contribuables seront dégrevés et on se fonde pour dire cela sur les déclarations d'impôt de 1969. Mais en réalité quand cela jouera-t-il? Pour les revenus de 1971 et de 1972. Si l'inflation persiste au taux actuel de 5 p. 100, les revenus vont augmenter, du moins nominale-ment, et un grand nombre de ces 750,000 personnes dont on estime le revenu sur la base de 1968-1969 auront des revenus majorés de 10 à 15 p. 100. Leurs traitements vont se trouver dans l'échelle des traitements impossibles. Cela crève les yeux. Alors, pourquoi parler de 750,000 contribuables? On donne ce chiffre comme le chiffre estimatif du nombre de contribuables dégrevés par suite de l'élargissement des exemptions. S'il s'agissait d'alléger le fardeau de ces gens je dirais, très bien, allez-y et dès maintenant. Le gouvernement pourrait alléger considérablement le fardeau des Canadiens en augmentant l'exemption pour les enfants, par exemple, en relevant de \$100 l'exemption pour chaque

[L'hon. M. Lambert.]